

Compte-rendu de l'intervention 2

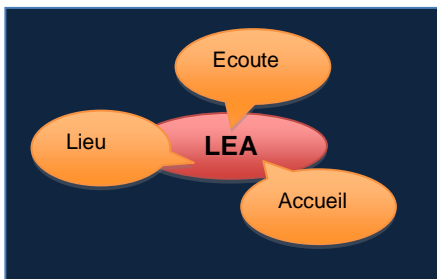


Image créée à des fins d'illustration. Il ne s'agit pas du logo de LEA

Présentation :

Nous avons rencontré **l'association LEA (Lieu Ecoute Accueil) de Montreuil**

Par l'intermédiaire de Maimouna DIOUF GUEDJE

Directrice

- Mardi 8 avril 2012 -

14h00-15h30

1

Cette rencontre était animée par **deux objectifs principaux** :

- Présenter l'association LEA ;
- Comprendre sa spécificité dans le cadre de l'accompagnement social des publics.

Déroulement de l'intervention

Cette rencontre était articulée autour de **trois axes** :

- Présentation de l'association (historique, fonctionnement...) ;
- Focus sur les actions mises en place ;
- Présentation, en filigrane, des partenariats locaux.

Compte-rendu de l'intervention

- Le 1^{er} axe est consacré à une **présentation de l'association LEA de Montreuil**.

Cette association a été créée à l'initiative des habitants.

Historique et fonctionnement :

1994 - 1995 : Constat

Les habitants du quartier Branly-Boissière (voir [plan](#)) étaient très inquiets face à l'augmentation de l'usage de drogues chez les jeunes et également devant le développement du trafic de stupéfiants. Ils se sont aperçus que les familles se repliaient sur elles-mêmes, s'isolaient, la honte était également ressentie.

Les habitants ont ainsi fait appel à l'association « Ensemble dans le quartier » et ont également pris contact avec les partenaires locaux (municipalité, centre social, PMI, planning familial...). Ils ont ensemble réfléchi à ce qu'il était possible de faire. Leur choix s'est porté sur la création d'un lieu pour échanger et renouer les liens avec les institutions (sociales, sanitaires, éducatives...).

Le groupe d'habitants engagé dans cette réflexion s'est regroupé en collectif et a visité des structures ayant des objectifs similaires à Montpellier, au Havre et à Amsterdam.

Ces diverses rencontres ont mis en évidence la nécessité de trouver un lieu neutre, exempt de stigmatisation (par exemple, en ce qui concerne la prévention des risques). Ce lieu sera ouvert sur le quartier et permettra un accueil simplifié des personnes, c'est-à-dire sans rendez-vous, sans conditions d'accès.

Ce projet initié par les habitants a permis l'ouverture d'un Lieu Ecoute Accueil. Petite anecdote, le lieu se situera dans une ancienne charcuterie, à l'extérieur d'une cité, dans le quartier Branly-Boissière.

Au tout début de son ouverture, il n'y avait pas de professionnels, les habitants accueillaient leurs pairs.

1996 : Création de l'association LEA (Lieu Ecoute Accueil)

Le nom de l'association a été choisi avec le groupe d'habitants à l'origine du projet. Les habitants sont présents au conseil d'administration.

La DDASS a **financé** le projet puisque celui-ci était en adéquation avec le dispositif « Points écoute pour les jeunes et/ou parents ».

L'association LEA a recruté deux habitants pour animer le lieu. Ce sont des **professionnels de proximité** qui assurent une écoute sociale et une orientation vers les partenaires.

Un des objectifs est de changer le regard des personnes accueillies sur les institutions mais aussi des institutions sur les usagers.

Le choix des **horaires d'ouverture** est discuté avec les habitants.

Pendant la matinée, les professionnels apportent une aide concernant les démarches administratives.

L'après-midi, est organisé un temps de partage et de discussion.

Deux soirées par semaine (lundi et vendredi) sont organisées afin de permettre aux parents travaillant d'accéder au lieu.

Le collectif est l'axe prioritaire de travail. Ainsi, les professionnels ont pour rôle de susciter des échanges sur tous les sujets, dans le respect des personnes et du cadre établi.

Il existe une **fiche accueil collective** permettant de recenser le nombre de personnes venues (nombre de passages par mois et par an) avec inscription des initiales du nom et prénom.

Une **fiche accueil individuelle** est également remplie quand les personnes viennent plus de trois fois. Sur cette fiche est présente une liste des structures existantes dans le quartier afin d'inciter le dialogue et d'identifier les besoins de la personne.

1997 : ouverture de l'antenne Jeunes (16 – 25 ans)

L'accueil des jeunes et des parents dans le même lieu n'a pas été possible car les jeunes n'ont pas accepté la présence des parents.

L'ouverture de l'antenne Jeunes a été précédée d'une enquête menée pendant six mois afin de recenser les besoins et attentes des jeunes, des professionnels et des institutions.

La structure créée se situe dans le centre ville de Montreuil, volontairement éloignée de l'accueil Parents afin de faciliter les échanges.

Autres éléments du fonctionnement :

La neutralité et la convivialité du lieu a incité les familles isolées à venir.

La **MILDT** (mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) a participé au **financement** de la permanence, ainsi que la DDASS (80 %), le Conseil général et la Municipalité.

De plus, la ville de Montreuil a accompagné l'association dans la démarche communautaire menée.

A l'origine, l'association a été créée afin de prévenir les conduites à risques en participant à la réduction des risques liée à la toxicomanie. Au fil des années, la consommation de drogues dans le quartier a diminué, les jeunes étant plus attentifs.

Missions :

- Orienter les habitants en difficulté vers les structures compétentes ;
- Accompagner les habitants du quartier en difficulté sociale vers l'autonomie ;
- Lutter contre l'isolement des familles en voie d'exclusion ;
- Renforcer la confiance des habitants en eux et en les institutions ;
- Restaurer les liens sociaux dans le quartier et avec les autres quartiers ;
- Intégrer les populations au sein de la communauté.

Organisation administrative :

- Composition du conseil d'administration : 1/3 habitants, 1/3 professionnels, 1/3 élus.
Tous les membres habitent Montreuil.

Personnel :

Une personne ressources (salariée) est présente en permanence ainsi que la directrice.

- Antenne parents : 2 salariés (un bibliothécaire et un technicien de médiation sociale).
- Antenne jeunes : 2 salariés (un habitant du quartier, 1 animateur).

Usagers :

- Environ 100 adhérents mais environ 250 bénéficiaires familles et 150 jeunes ;
- 39% de familles monoparentales.

■ Le 2^{ème} axe a permis une présentation des **actions menées**.

- **Ecoute, discussion, échange** entre les usagers et le professionnel présent. C'est devenu un lieu de rencontre des habitants dans lequel tous les sujets peuvent être débattus, à l'initiative des habitants ou du professionnel. L'écoute des jeunes débute souvent par un constat d'échec scolaire, révélateur de difficultés plus profondes.
- **Découverte de l'autre** : la découverte d'un pays est organisée par une ou plusieurs personnes, à travers l'exposition d'objets ou de photos et le partage des mets traditionnels. L'utilisateur est encouragé à raconter son parcours migratoire. Les échanges ont toujours lieu en français, pour favoriser l'apprentissage de la langue (*LEA n'est toutefois pas une structure d'alphabétisation*) qui est élément fondamental d'insertion. Des traducteurs sont désignés pour les personnes qui ne parlent pas du tout le français.
- **Développement du partenariat avec les structures et institutions locales** : la préparation et l'accompagnement dans l'orientation vers d'autres structures nécessite un dialogue constant, rendu nécessaire par la méfiance des habitants vis-à-vis des institutions mais également des institutions vers certains habitants.
- **Prévention des conduites à risques** : le problème de consommation de drogue des débuts est maintenant supplanté par la consommation d'alcool, notamment chez les jeunes filles (11-14 ans). Des rencontres avec les élèves des collèges situés sur la commune sont organisées pour lutter contre ce problème.
- **Développement de partenariat avec des structures en relation avec la santé** comme les Ateliers santé-ville (actuellement, construction d'un plan local de santé) ou les centres médico-psychologiques.
- **Actions de lutte contre la discrimination** sous forme d'interventions dans les collèges voisins.
- **Montage de projets** divers et variés suivant les demandes et les envies des habitants. Ils concernent surtout l'organisation de rencontres, sorties familiales, visites ou voyages. La journée du lundi est réservée aux échanges autour de ce type d'actions. La démarche garde résolument un caractère communautaire et participatif.
- **Permanence une fois par mois uniquement pour les pères** car la structure est principalement visitée par des femmes, ce qui peut être un facteur d'éloignement pour les hommes.
- **Accompagnement dans le domaine de l'éducation** : les demandes des habitants concernent principalement ce domaine en raison, le plus souvent, d'un choc des valeurs par rapport aux traditions du pays d'origine. Depuis 3 ans, un atelier a été mis en place avec un psychologue et un ethnologue pour travailler sur les valeurs et les cultures « Atelier pause parents » et pour lutter contre le sentiment de disqualification parentale et de troubles sur le plan identitaire.

Pistes de réinvestissement pédagogique :

ST2S

Première ST2S

L'étude de l'historique de la structure et des actions d'écoute et de partage de l'association Léa peut être utilisée en illustration du **processus de socialisation** et celui d'**insertion sociale**, en appui du lien entre socialisation et insertion sociale (1. Bien-être social : une construction dynamique).

L'action de l'association est une forme de **reconnaissance des problèmes sociaux par la collectivité** (4. Problématiques sociales : des situations de précarité aux ruptures) et les actions entreprises sont une forme de réponse à ces problèmes identifiés.

Terminale ST2S

Les actions menées dans les collèges contre les conduites à risques peuvent venir en illustration des interventions en santé publique dans le domaine de la **promotion de la santé** (10.2 : Organisation et fonctionnement des dispositifs : des stratégies aux actions et des actions aux organisations), mais également pour illustrer la **diversité des approches en politique sociale**. L'ensemble des actions de l'association Léa peut permettre de mettre en évidence la notion d'**accompagnement social** (12.2 : Dispositifs et institutions : des réponses aux situations de pauvreté, de précarité), dans toute son ampleur et sa diversité.

La connaissance de l'histoire et des actions de cette association, des partenariats en cours ou à venir, et la complémentarité des actions que l'on peut en déduire peuvent permettre d'illustrer **l'importance de la place des associations dans la lutte contre l'exclusion**.

Enfin, de nombreux éléments sont disponibles pour découvrir une **organisation**.

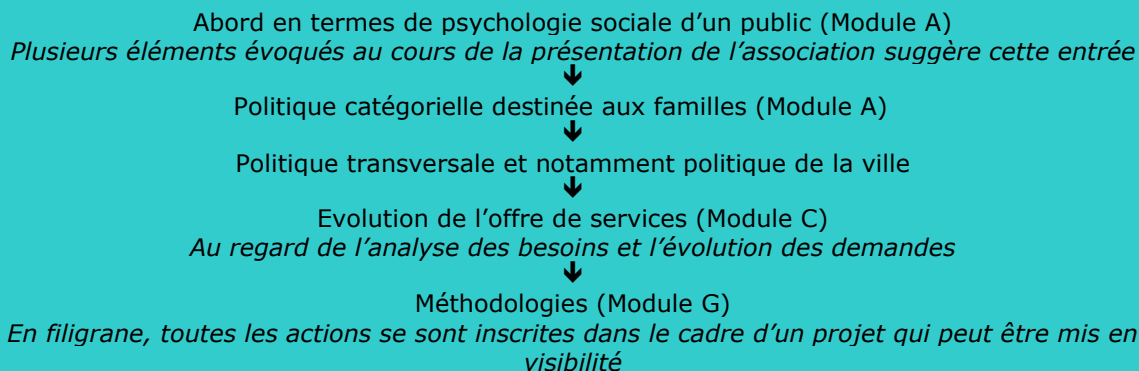


BTS SP3S

Plusieurs entrées sont possibles pour exploiter cette présentation de structure que ce soit dans le cadre du Module A (Institutions et réseaux) que dans celui du Module B (Publics) ou encore C (Prestations) et tout à la fois G (Méthodologies).

Dans chacun de ces modules, un second niveau d'entrée peut être proposé selon les thématiques du référentiel et/ou des questionnements suscités. Notre propos ne sera pas de lister l'ensemble de ces thèmes mais de rendre compte d'un point possible d'exploitation et de croisement pour chacun d'entre-eux. Ainsi, au travers d'une des actions mises en œuvre, il conviendrait de donner une illustration en croisant modules et thèmes.

Un exemple de cheminement susceptible d'être utilisé avec plusieurs des actions présentées dans ce compte-rendu :



Il est possible également, dans le cadre des « **Actions professionnelles** » de faire participer les étudiants aux soirées thématiques. Il pourrait leur être ainsi proposé de choisir une thématique d'étude en écho aux domaines étudiés en cours, de poser un questionnement de départ puis de montrer comment cette structure y répond (ou pas) dans l'action qu'elle engage.

Il conviendrait alors de proposer aux étudiants de repérer les compétences ciblées du référentiel.

